



Supplément n°3
au n°131 Mars 2018
0,40 €

Dans ce numéro :

Spécial Elections Au Conseil Scientifique du CNRS et Aux Conseils d'Instituts	P 1 - 4
--	----------------

Directeur de la publication :

Gilles BOURHIS
SNPREES-FO

6-8, rue Gaston Lauriau
93513 MONTREUIL Cedex

Tél. : 01 56 93 22 88

Fax : 01 56 93 22 87

Email : snprees@fo-snprees.fr

<http://www.snpreesfo.fr/>

N°CPPAP 1018 S06 645

ISSN n° 1247-3359

Imprimé au siège

FORCE OUVRIERE

Enseignement Supérieur
Recherche

LETTRE DE LA RECHERCHE N°89

**VOTEZ POUR LES CANDIDATS
SOUTENUS PAR FO-ESR
Au Conseil Scientifique du CNRS et aux
Conseils d'instituts**

Electeurs : les agents CNRS et TOUS les personnels affectés au sein d'une UMR CNRS.

Vote par correspondance du 4 juin au 9 juillet (en cas de non réception du matériel de vote, demande de réexpédition jusqu'au 24 juin).

L'ENJEU DE CES ELECTIONS

ELIRE des collègues proches de vous et actifs dans la défense de vos droits statutaires de chercheurs, d'enseignants-chercheurs, d'ITA ou d'ITRF, affectés dans les laboratoires propres ou mixtes du CNRS, ou les délégations régionales.

VOTER pour les candidats soutenus par FO-ESR, c'est réaffirmer que la recherche est une création collective qui nécessite des personnels titulaires (chercheurs, enseignants-chercheurs et ITA), de la confiance - sous forme de soutien financier récurrent - et du temps pour développer des thématiques originales.

A l'opposé des experts nommés, les collègues que vous allez élire au sein des instances scientifiques sont responsables et garants de vos droits inscrits dans le Code de l'Éducation et mis en péril par la "*Charte européenne du chercheur*": liberté de recherche, liberté de publication, liberté pédagogique.

C'est pour défendre ces principes que FO soutient des candidats au Conseil Scientifique du CNRS et aux Conseils Scientifiques de ses instituts nationaux.

POUR LA RECONQUÊTE DE L'INDEPENDANCE DES INSTANCES SCIENTIFIQUES

La qualité et la créativité de la recherche reposent d'abord sur ses personnels, mais aussi sur l'indépendance des instances scientifiques qui font obstacle au démantèlement du CNRS. Les élus soutenus par FO seront vigilants en cas de projets de désassociation d'UMR bien évaluées par le CoNRS, souvent au nom de politiques de site.